

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Défense, le 17 décembre 2020

Conseil d'administration de l'AFITF du 16 décembre 2020

Le Conseil d'administration de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France s'est réuni le 16 décembre 2020.

Le Conseil a adopté le projet de Contrat d'objectifs et de performance, garant d'efficience et de transparence et feuille de route de l'Agence sur la période 2019-2023, au regard de la mise en œuvre de la loi d'orientation des mobilités et du Plan de relance au profit de l'ensemble des modes de transport terrestres.

Le Conseil a salué le travail mené sur les conventions anciennes, permettant le dégagement de 130 M€ dans les restes à payer pour les années futures.

Le Conseil a par ailleurs voté le budget rectificatif n°4 pour l'année 2020, traitant des derniers ajustements en matière de prévision de recettes (à 2 896 M€) et de dépenses (à 2 879 M€), ce qui permettra d'honorer l'ensemble des appels de fonds de l'année et de clôturer l'exercice avec une trésorerie positive.

Le Conseil a également voté le budget initial pour l'année 2021 qui est d'un niveau exceptionnel avec 4 353 M€ d'autorisations d'engagement et 3 387 M€ de crédits de paiement.

Ce budget confirme la poursuite et le respect de la trajectoire prévisionnelle de référence de la LOM auquel s'ajoute un léger report de dépenses de 2020 vers 2021 suite à l'impact de la crise COVID et le financement du Canal Seine Nord Europe dont l'engagement a été acté fin 2019, pour un total de 2 838 M€ de crédits de paiement. Il intègre également près de 1 292 M€ d'autorisation d'engagement et 549 M€ de crédits de paiement au titre du plan de relance.

Ces moyens viennent s'ajouter aux 430 M€ d'autorisations d'engagement mis en place par l'Agence dès septembre.

Ce sont donc 1,722 Mds du plan de relance qui seront mis à disposition des maîtres d'ouvrage publics pour assurer notamment

- des investissements stratégiques et de verdissement des grands ports de l'Etat ;
- des opérations majeures pour le réseau francilien des transports collectifs ou les réseaux de métros ;
- le renouveau des petites lignes ferroviaires et le développement du fret ferroviaire ;
- la finalisation de projets d'amélioration et de sécurisation du réseau routier national ;

L'ensemble de ce budget permet de sécuriser des plans de charge de haut niveau y compris pour les TPE et PME de ce secteur vital qu'est le BTP tout en investissant sur des enjeux prioritaires de la mobilité.

Enfin, le Conseil a validé un dernier projet de convention au titre de l'exercice 2020 et 10 projets de conventions pour l'exercice 2021, dont 3 au titre du Plan de relance.

Retrouvez en ligne le communiqué de presse

Contacts presse du ministère de la Transition écologique

Tél : 01 40 81 18 07

Mél : presse@ecologie.gouv.fr

Service presse de l'Afitf

Tél : 01 40 81 10 95

Mél : jean.abele@developpement-durable.gouv.fr

[Désinscription ici](#)